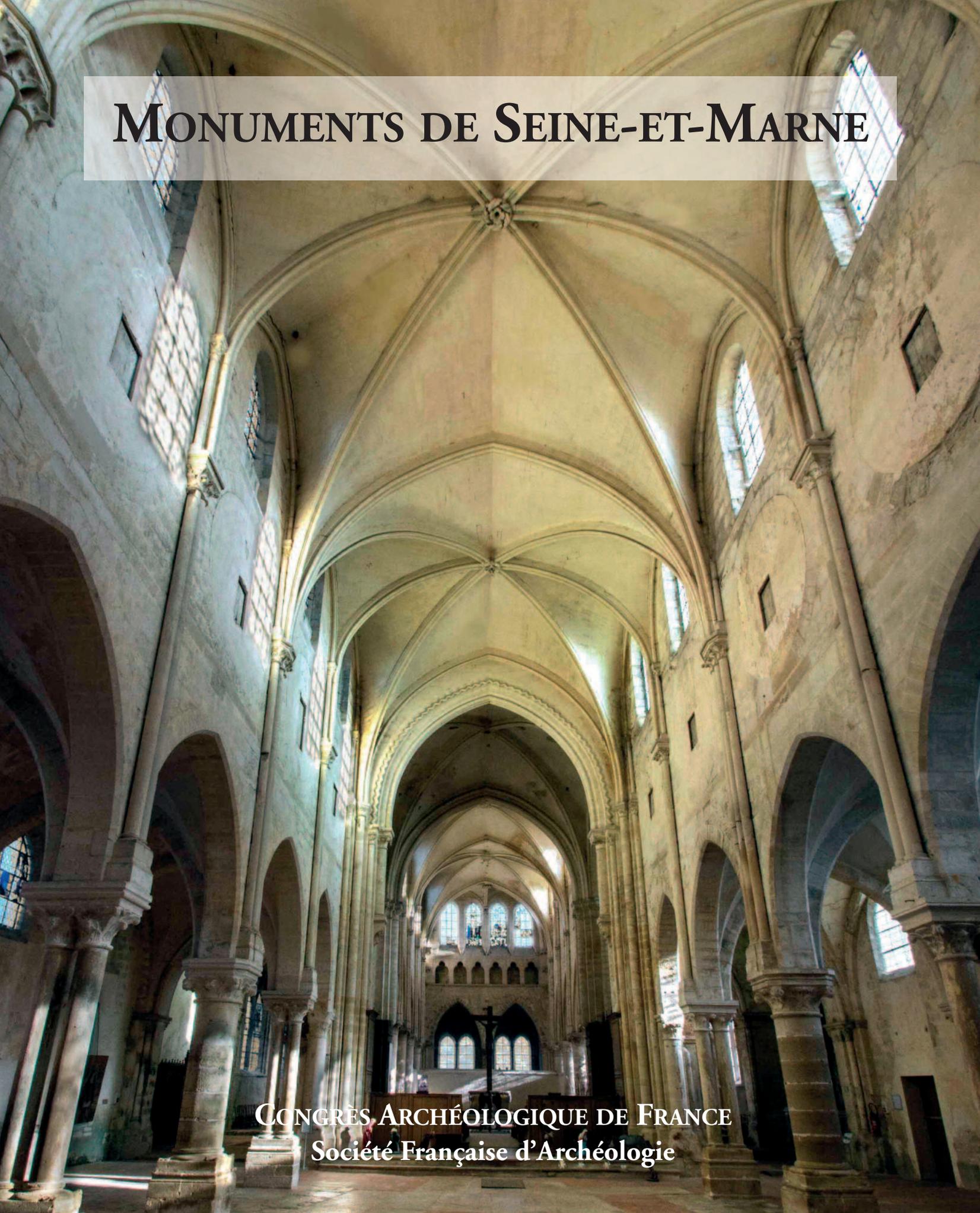


MONUMENTS DE SEINE-ET-MARNE

A photograph of the interior of a Gothic cathedral, likely in Seine-et-Marne, France. The image captures the soaring height of the nave, characterized by a series of pointed arches supported by tall, slender columns. The ceiling is a complex of ribbed vaults, with a prominent four-pointed starburst pattern at the center of each bay. Light filters through high, narrow windows, creating a dramatic play of light and shadow on the stone surfaces. In the distance, the choir and apse are visible, featuring more intricate Gothic architecture and a large stained-glass window.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE
Société Française d'Archéologie

CONGRÈS
ARCHÉOLOGIQUE
DE
FRANCE

174^e session
2008-2014

SEINE-ET-MARNE

Société Française d'Archéologie
Paris
2015

Comité des publications

Marie-Paule ARNAULD †

Conservateur général du Patrimoine honoraire

Françoise BOUDON

Ingénieur de recherches honoraire, CNRS

Isabelle CHAVE

Conservateur en chef du Patrimoine, Archives nationales

Alexandre COJANNOT

Conservateur du patrimoine, Archives nationales

Thomas COOMANS

Professeur, University of Leuven (KU Leuven)

Nicolas FAUCHERRE

Professeur, université d'Aix-Marseille

Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP

Général de corps d'armée (Armée de terre), docteur en
Histoire de l'art et archéologie

Étienne HAMON

Professeur, université de Picardie-Jules Verne

François HEBER-SUFFRIN

Maître de conférences honoraire, université de Nanterre
Paris ouest-La Défense

Dominique HERVIER

Conservateur général du Patrimoine honoraire

Bertrand JESTAZ

Directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études

Claudine LAUTIER

Chercheur honoraire, CNRS

Emmanuel LURIN

Maître de conférences, université de Paris IV-Sorbonne

Jean MESQUI

Ingénieur général des Ponts et Chaussées, docteur en Histoire
de l'art et archéologie

Jacques MOULIN

Architecte en chef des Monuments historiques

Philippe PLAGNIEUX

Professeur, université de Besançon, École nationale des
Chartes

PIERRE SESMAT

Professeur honoraire, université de Nancy

Éliane VERGNOLLE

Professeur honoraire, université de Besançon

Directeur des publications

Marie-Paule ARNAULD

Rédacteur en chef

Éliane VERGNOLLE

Suivi éditorial

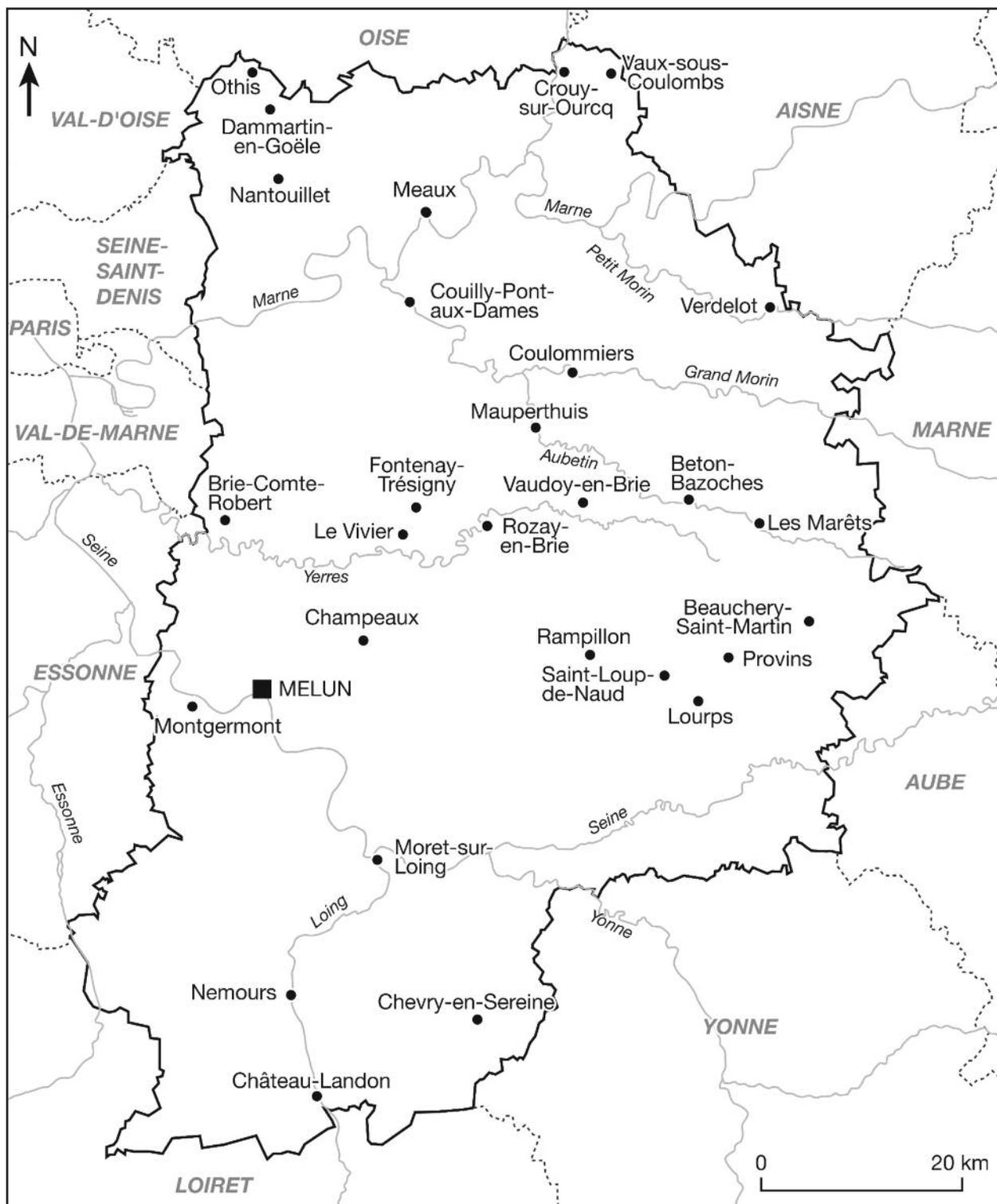
Christine FLON-GRANVEAUD

Secrétaire de rédaction

Nathalie LEBLOND-DECOUX et ODILE BOUBAKEUR

Infographie et P.A.O.

David LEBOULANGER



Carte des sites publiés (P. Brunello).

© Société Française d'Archéologie

Siège social : Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 1, place du Trocadéro et du 11 Novembre, 75116 Paris.

Bureaux : 5, rue Quinault, 75015 Paris ; tél. : 01 42 73 08 07 ; mail : sfa.sfa@wanadoo.fr

Publication annuelle, tome 174, 2008-2014

ISBN : 978-2-901837-56-5

Diffusion : Éditions A. & J. Picard, 82, rue Bonaparte, 75006 Paris
Tél. librairie : 01 43 26 96 73 - Fax : 01 43 26 42 64
achats@librairie-picard.com
www.librairie-picard.com

SOMMAIRE

	PAGES
La Seine-et-Marne, terre monumentale Isabelle RAMBAUD.....	11
Beauchery-Saint-Martin, église Saint-Pierre Jacques MOULIN.....	15
Beton-Bazoches, église Saint-Denis Judith FÖRSTEL.....	25
Brie-Comte-Robert, église Saint-Étienne Claudine LAUTIER.....	39
Champeaux, église Saint-Martin. La nef Élise BAILLIEUL.....	51
Château-Landon, église Notre-Dame Philippe PLAGNIEUX et Éliane VERGNOLLE.....	59
Chevry-en-Sereine, église Saint-Julien Thierry ZIMMER.....	75
Couilly-Pont-aux-Dames, église Saint-Georges Judith FÖRSTEL.....	91
Coulommiers, château Isabelle RAMBAUD.....	101
Crouy-sur-Ourcq, église Saint-Cyr-et-Sainte-Juliette Pierre SESMAT.....	111
Dammartin-en-Goële, collégiale Notre-Dame-de-l'Assomption Christophe BOTTINEAU.....	121
Fontenay-Trésigny, château de Fontenay Jacques MOULIN.....	135
Fontenay-Trésigny, château royal et Sainte-Chapelle du Vivier-en-Brie Christian CORVISIER.....	143
Les Marêts, église Saint-Hubert Jacques MOULIN.....	169
Lourps, église Saint-Menge (commune de Longueville) Jacques MOULIN.....	177
Mauperthuis, domaine et château Audrey BOURGAIN et Christophe MORIN.....	185

	PAGES
Meaux, cathédrale Saint-Étienne, architecture	
Peter KURMANN.....	197
Meaux, cathédrale Saint-Étienne. Notes sur les portails occidentaux	
Jacques MOULIN ET Christophe WAGNER.....	211
Montgermont (commune de Pringy). Vestiges de l'église Notre-Dame de Corbeil	
Élise BAILLIEUL.....	217
Moret-sur-Loing, le donjon ou « grosse tour »	
Christian CORVISIER.....	225
Moret-sur-Loing, fortifications urbaines	
Christian CORVISIER.....	237
Moret-sur-Loing, l'aile Renaissance de la maison Chabouillé	
Jacques MOULIN.....	249
Nantouillet, château d'Antoine Duprat	
Flaminia BARDATI.....	261
Nemours, église Saint-Jean-Baptiste	
Étienne HAMON.....	275
Nemours, château	
Christian CORVISIER.....	293
Othis, église de la Nativité de la Vierge	
Catherine CHÉDEAU.....	313
Provins, maisons médiévales (XII^e-XIV^e siècle). État des connaissances	
Olivier Deforge et Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP.....	323
Rampillon, église Saint-Éliphe	
Judith FÖRSTEL.....	349
Rozay-en-Brie, église Notre-Dame	
Thomas CLOUET.....	369
Saint-Loup-de-Naud, église Saint-Loup	
Éliane VERGNOLLE.....	377
Tournanfy-Graville, château	
Monique CHATENET.....	393
Vaudoy-en-Brie, église Saint-Médard	
Thomas CLOUET.....	411

	PAGES
Vaux-sous-Coulombs, église Saint-Pierre (commune de Coulombs-en-Valois)	
Marie-Hélène DIDIER.....	421
Verdelot, château de Launoy-Renault	
Christian CORVISIER.....	429

VERDELOT, CHÂTEAU DE LAUNOY-RENAULT

par Christian CORVISIER *

De prime abord, Launoy-Renault n'est qu'une des anciennes maisons fortes de la fin du Moyen Âge, devenues d'imposantes fermes à cour rectangulaire et fossés, qui constellent le plateau briard. Son aspect à la fois austère et restauré ne révèle pas immédiatement la qualité hors du commun de l'œuvre architecturale réalisée dans le premier tiers du XVI^e siècle. Sans être inédit, ni tout à fait ignoré des ouvrages généralistes, ce château demeure sous-estimé ¹.

JALONS HISTORIQUES ET HÉRALDIQUES

Un acte de décembre 1456 entérine le dénombrement fait par « noble homme Claude Toignel, seigneur de Guivry et de Launoy-Regnault », lieu où il a « toute justice haulte, moyenne et basse », à son suzerain Robert de Sarrebruche, comte de Roucy et de Braine, seigneur de Montmirail et de La Ferté-Gaucher en Brie. Le descriptif mentionne : « le chastel et forteresse dudit Launoy Regnault ainsi comme il se comporte avec les grans fossez et les petis ensemble la basse court et arrières fossez assis devant ledit chastel ainsi tout se comporte lesquels chastel et basse court à l'occasion des guerres qui ont esté par long temps en ce royaume, ont esté par longue espace de temps ruynez et inhabitez et depuis peu de temps ont esté reddifiez et remis sub audit chastel basse court... » ².

Ces termes prouvent l'existence d'un château de Launoy-Renault avant la guerre de Cent Ans. Château et seigneurie n'apparaissent pas dans les rôles des fiefs du comté de Champagne au XIII^e siècle, recueillis jusqu'en 1275 ³. Le domaine pourrait avoir été constitué, après cette date, par un premier seigneur inconnu ⁴.

En 1456, le château venait d'être remis en état, vraisemblablement par Claude Toignel, à sa reprise du fief, après une longue période d'abandon et de ruine, mais l'équipement économique associé, notamment « aucuns saunoirs estant ès fossés et arrière-fossés de ladite place pour mectre et garder poisson », n'était pas encore rétabli. Ce contexte confirme accessoirement que les fossés du château

étaient en eau, comme ils le sont encore aujourd'hui. Il est cependant difficile de reconnaître, dans cette description d'un château à basse-cour et avant-fossés, le vaste plan quadrangulaire du château aujourd'hui conservé, avec angles et porterie flanqués de tours.

Signe de distinction, Claude Toignel, seigneur d'Espence et de Launoy-Renault obtint en 1465 du roi Louis XI, dont il était échanson, la possibilité d'acheter, pour 1 310 écus d'or, la charge lucrative de vidame de Chalons, auparavant acquise par le chancelier de Bourgogne Nicolas Rolin. Veuf de Marie de Bazoches-sur-Vesle, héritière indirecte de Jean III de Châtillon, seigneur de Bazoches, dernier vidame de Chalons du lignage de Châtillon, Claude I d'Espence se remaria en 1475 avec Jacqueline du Moulin. Cette seconde épouse était issue d'une famille de robe briarde, anoblie en 1391, qui tenait en fief Fontenay-en-Brie et le château du Marché de Meaux ⁵.

Le blason de la famille du Moulin (*d'argent à la croix ancrée de sable chargée en cœur d'une coquille d'or* ⁶) est l'un des trois déclinés sur les clefs de voûte du grand corps de logis du château de Launoy-Renault. Ces armoiries y apparaissent deux fois, une en écu plein, une autre en parti, à senestre des armoiries des Toignel d'Espence. Ce choix d'emblématique paraît signifier que Jacqueline du Moulin, dame de Launoy-Renault, veuve en 1483 et tutrice de ses deux enfants mineurs, Claude et Anne, mentionnée en 1502, était encore en vie lorsque la construction de ce corps de logis fut lancée.

Claude II d'Espence épousa vers 1510 Yolande Jouvenel (ou Juvénel) des Ursins, fille de Jean III Jouvenel des Ursins, seigneur de La Chapelle-Gauthier, Armentières, etc., l'un des rédacteurs des coutumes de Paris et de Meaux, et petite-nièce du fameux chroniqueur de la guerre de Cent Ans et archevêque de Reims Jean II Jouvenel des Ursins. Claude II mourut le 27 août 1533 en laissant neuf enfants, mineurs, à l'exception de l'aîné, Claude, né en 1511. Yolande des Ursins, usufruitière, vécut jusqu'en 1552, après s'être remariée avec Antoine de Giresmes, gouverneur de Provins.

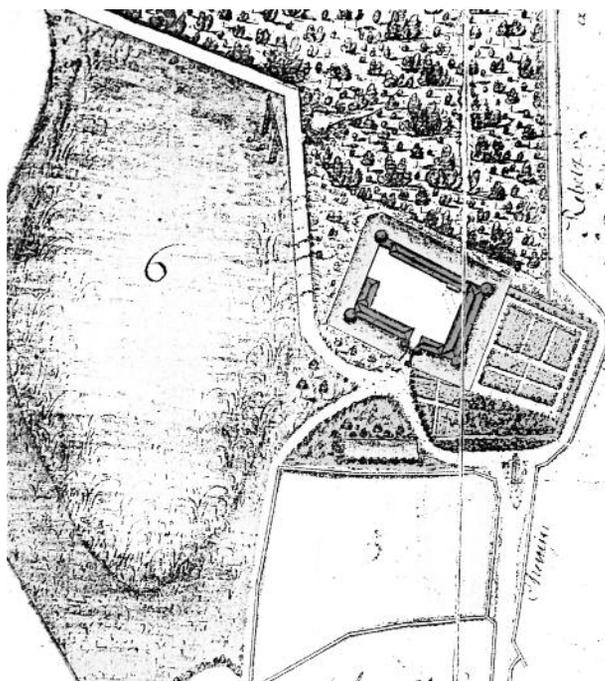


Fig. 1 - Verdelot, château de Launoy-Renault, détail du plan terrier de la seigneurie établi en 1770 (Arch. nat., T 169).

Les deux autres armoiries figurant aux clefs de voûte du grand corps de logis de Launoy-Renault sont celles des Toignel d'Espence : *de gueules à trois chèvres d'or posées l'une contre l'autre*, et celles des Jouvenel des Ursins : *bandé de gueules et d'argent au chef d'or chargé d'une rose de gueules*. Ces armoiries ne sont jamais associées en parti, à la différence de ce que l'on a observé pour l'alliance du Moulin et Toignel d'Espence.

Ces preuves héraldiques permettent de dater sans équivoque le logis de l'époque de Claude II d'Espence et de Yolande Jouvenel des Ursins, entre une date voisine de 1510 et celle de la mort de Claude II en 1533⁷. L'homogénéité de conception et de réalisation de l'œuvre architecturale du XVI^e siècle exclut toute hypothèse d'un chantier échelonné en plusieurs étapes et plaide en faveur d'un achèvement vers 1530 au plus tard. Cette même unité architecturale permet d'affirmer que le logis de Launoy-Renault, tours d'angle comprises, n'est pas une construction du XIV^e et du XV^e siècle largement remaniée au XVI^e siècle, mais un édifice neuf datant du premier tiers du XVI^e siècle. De plus – on y reviendra – la distribution fait référence à celle des logis de quelques châteaux de grands officiers de la couronne réalisés dans le premier quart du XVI^e siècle. Dans ce cadre, il est regrettable de ne pas connaître mieux la personnalité et le réseau de clientélisme de Claude II d'Espence, petit noble pourvu de la charge sans grand relief de gouverneur royal de Sainte-Menehould. Par les attaches de sa famille maternelle à Meaux et par la parentèle influente de son épouse Yolande des Ursins, il pouvait fréquenter l'entourage de Guillaume V Briçonnet, évêque de Meaux (de 1516 à

1534), fils de Guillaume Briçonnet, grand officier de la couronne entré dans les ordres, qui fut cardinal et chancelier de France (1495) puis archevêque de Reims – c'est lui qui sacra Louis XII en 1498⁸.

Réglée seulement après 1540, la succession de Claude II d'Espence attribua les fiefs champenois au second fils, François, et Launoy-Renault au troisième fils, Nicolas, qui mourut en 1550. C'est après cette date que Claude III d'Espence, l'aîné, clerc et secrétaire personnel du cardinal Charles de Lorraine, célèbre théologien, apparaît comme seigneur de Launoy-Renault⁹. Résidant à Paris, il baillait ce domaine à ferme à un certain Jean Brayer.

Si l'on ne peut qu'affirmer l'absence de fondement de l'assertion formulée dans le premier tiers du XIX^e siècle par Louis Michelin, tendant à attribuer la construction du château à Claude III d'Espence¹⁰, on mentionnera une autre hypothèse relevant clairement de l'imaginaire populaire, rapportée par le même auteur : « il fut bâti suivant d'autres traditions par François I^{er} ». Cette légende, sans doute antérieure à la Révolution, est intéressante en soi, car elle peut avoir été suscitée par la réputation d'un château jugé digne d'être une construction royale.

Légataire de son frère auquel il survécut jusqu'en 1582, François d'Espence résidait sur ses terres champenoises et maintint le bail à ferme de Launoy-Renault. Sa fille unique, Madeleine, dernière de la lignée, était mariée à Alof (I) de Beauvau, capitaine, prévôt de Longwy, fils de René de Beauvau, sénéchal du Barrois, et adepte de la religion réformée¹¹. L'héritage des anciens domaines des Toignel d'Espence fut partagé entre les fils de Madeleine et d'Alof de Beauvau. Le puîné, Alof II de Beauvau, reçut Launoy-Renault dont le château redevint résidence principale. Il épousa en 1594 l'héritière catholique de la seigneurie de Pothières à Villeneuve-la-Lionne en Brie, Louise de Soissons¹², fille de feu Olivier de Soissons, bailli et capitaine de Provins, trésorier de la Sainte Chapelle Notre-Dame du Vivier-en-Brie.

La succession des seigneurs ultérieurs de la famille de Beauvau qui conservèrent la terre de Launoy-Renault jusqu'en 1681, date de sa vente par adjudication, présentent peu d'intérêt pour l'histoire architecturale du château. Ils subirent une rétrogradation de rang et de fortune, sensible par la distinction décroissante des alliances matrimoniales, jusqu'à l'incapacité finale à conserver le domaine. Les seigneurs résidaient au château, mais l'ensemble du domaine foncier était affermé.

Entre 1691 et 1742, le domaine appartient à la famille Le Bascle d'Argenteuil, résidant à Pouy-sur-Vanne, avant d'être acquis par le seigneur de Verdelot, Edme-François d'Allonville, moyennant 30 000 livres. Le détail du plan terrier de la seigneurie de Launoy-Renault dressé en 1770¹³ donne une idée de l'état du château et de ses abords au temps des Allonville (fig. 1). Le quadrilatère de l'enceinte conservait ses quatre tours d'angle circulaires. L'aile

orientale, en retour d'équerre du grand logis, du côté opposé à celui de l'entrée, s'étendait alors sur presque toute la longueur de ce grand côté. Devant la façade extérieure du grand logis (petit côté sud) et devant la partie attenante du front d'entrée ouest, jusqu'au pont d'entrée, régnaient des jardins clos organisés en parterres et allées. Ils étaient enveloppés d'un petit fossé en eau ou canal communiquant avec le grand fossé du château ; ce canal passait sous le chemin d'accès à l'ouest du front d'entrée du château, alimentant un bassin rectangulaire servant d'abreuvoir, situé face à l'entrée. Ces canaux pérennisaient peut-être le tracé de « la basse court et arrières fossez assis devant ledit chastel » mentionnés en 1456. Au nord de l'ensemble, régnaient un vaste étang dit de Savart (terrain en labour aujourd'hui), et à l'est un parc boisé ou garenne (défriché et mis en culture avant 1830).

D'après le plan cadastral de Verdelot dressé en 1824, alors que le domaine appartenait au sieur Chardon, maire de cette commune, le seul changement constaté dans le plan-masse des bâtiments en un demi-siècle traversé par la Révolution est la disparition de la tour d'angle nord-ouest.

Sur une période d'un siècle et demi, l'exploitation agricole des bâtiments de l'ancien château de Launoy-Renault entraîna la démolition de la tour d'angle nord-est et de la moitié nord de l'aile orientale, et l'aménagement de la partie restante en maison d'habitation. Le grand corps de logis et son aile de galerie ouest furent mutilés intérieurement pour être transformés en granges, greniers, étables et laiterie. La destruction systématique des anciennes

cheminées (à une exception près) pourrait correspondre à un pillage pour les récupérer. Vers 1910, l'ensemble du bâtiment ouest régnaient au nord de l'ouvrage d'entrée, fut démolie, mur d'enceinte compris, et reconstruit sans contreforts, l'état antérieur étant documenté par une ancienne photographie éditée en carte postale vers 1900 (fig. 2). Peu après, les tours d'angle du logis perdirent leurs toits coniques, détruits en raison de leur vétusté et ils furent remplacés par une dalle de ciment armé.

Après la désaffectation de la ferme en 1973, le nouveau propriétaire des bâtiments conduisit pendant plus de dix ans, principalement avant la protection du château au titre de l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques (1986), une campagne de restauration restitutive, lourde mais faite avec peu de moyens. Alors ont été supprimés les cloisonnements, entresolements, murages et appentis qui défiguraient le grand corps de logis et son aile de galerie ouest, en rétablissant quelques portes et fenêtres mutilées. Plus contestable fut le piquage sans discernement d'enduits extérieurs et intérieurs, le murage de quelques fenêtres anciennes mais postérieures au XVI^e siècle, ou leur remplacement par des croisées de pierre neuves. Les cheminées détruites ont été rétablies sur un modèle un peu répétitif inspiré de la seule d'entre elles en partie conservée, le blason de la porte d'entrée a été restitué de façon fautive. Enfin, un encadrement de porte monumentale et des lucarnes de pierre du XVII^e siècle, achetés près de Blois, ont été replacés arbitrairement sur le grand logis et l'aile orientale.



Fig. 2 - Verdelot, château de Launoy-Renault, ensemble du front d'entrée (ouest) en 1900 (carte postale ancienne, coll. part.).

ARCHITECTURE

Le parti d'ensemble, une ample enceinte quadrangulaire cantonnée de tours circulaires, formant un rectangle imparfait (env. 49 x 78 m), ceinte de fossé en eaux, est assez classique pour des châteaux ou grandes maisons fortes de plaine à partir du XIII^e siècle. Il est bien représenté en Brie jusqu'au XVII^e siècle. Les dimensions assez modestes de l'ouvrage d'entrée à deux tours – autre poncif architectural inauguré au XIII^e siècle – et l'absence de tours de flanquement intermédiaires sur les longs côtés de l'enceinte, sont des indices du rang secondaire de Launoy-Renault, par comparaison avec des châteaux de seigneurs de plus grande envergure. Rien, dans l'absolu, ne s'opposerait à ce que le plan général de Launoy-Renault ait été fixé tel qu'il l'est encore dès le premier « châtél et forteresse », présumé fondé vers le début du XIV^e siècle. Cependant, on a vu que le grand logis occupant tout le petit côté sud de l'enceinte était une œuvre homogène, fruit d'une campagne de reconstruction réalisée dans la période 1510-1530. Si la partie sud du château antérieur avait eu exactement le même plan, on peut penser que Claude II d'Espence en aurait réemployé au moins les infrastructures, voire une partie des murs. On doit donc admettre qu'il a voulu s'affranchir de toute contrainte préexistante, pour bâtir un logis neuf sur un plan qu'il a voulu très régulier.

Le seul vestige probable du château médiéval restauré en 1456 semble être l'ouvrage d'entrée fortifiée (fig. 2 et 3, A), pavillon de plan carré flanqué de façon asymétrique de deux tourelles cylindriques (T1-T2) dont le soubassement baigne dans l'eau des fossés (fig. 4). La mise en œuvre de cet édifice, plusieurs fois remanié au point d'avoir perdu la plupart de ses aménagements d'origine, est différente de celle du grand logis sud, plus rustique et moins unitaire. Étayées après coup par deux gros contreforts frontaux, les tourelles sont construites en blocage de petits moellons de grès et de silex depuis le soubassement massif jusqu'au niveau du rez-de-chaussée inclus. Au-dessus, le reste du corps cylindrique est monté entièrement en briques, tandis que les murs du pavillon sur lequel se greffent ces tourelles sont en blocage de petits moellons sur toute leur élévation, sans mauvais raccord d'une maçonnerie à l'autre. La tourelle nord abrite au rez-de-chaussée une petite chambre de tir circulaire couverte d'une voûte sur croisée d'ogives rudimentaire et équipée d'une ouverture de tir de type archère, à fente simple au-dehors, permettant de contrôler le passage sur le pont d'accès. Cet élément pourrait appartenir au château ruiné pendant la guerre de Cent Ans, et les élévations en briques à son rétablissement en 1455¹⁵.

La grande arcade d'entrée actuelle (P1) couverte en anse de panier, appareillée en grès, et le pont dormant ont sans doute remplacé, avant 1770¹⁶, un ancien dispositif de porte à pont-levis, avec arcade charretière plus étroite et guichet, dispositif usuel au XV^e siècle. La tourelle sud (T2) contient

un escalier tournant en bois (E2) qui peut remonter au XVII^e siècle.

***Le grand corps de logis
de Claude II d'Espence (B)***

À l'instar des modèles fournis par les prestigieux châteaux neufs des grands dignitaires du temps de Louis XII et de François I^{er}, le grand corps de logis de Launoy-Renault est conçu comme une suite d'appartements – salles, chambres, garde-robes et cabinets –, tout en intégrant une composante défensive. Long d'un peu plus de 49 m pour une largeur moyenne de 9,50 m hors œuvre, flanqué de deux tours d'angle de 7 m de diamètre (fig. 4), abritant deux niveaux résidentiels, il s'apparente nettement au schéma des logis de deux de ces grands châteaux, malheureusement détruits, Bury en Blésois bâti en 1512-1515¹⁶ pour Florimont Robertet (1458-1527)¹⁷, secrétaire des finances de Charles VIII, Louis XII et François I^{er} et Bonnavet en Poitou, bâti de 1516 à 1524 pour Guillaume II Gouffier, amiral de France (1481-1525). Le logis de Bury, bien documenté par les relevés de Jacques Androuet du Cerceau (1579)¹⁸, était long de 68 m, celui de Bonnavet de 84 m, le diamètre des tours d'angle de ces deux châteaux dépassant 10 m. Si l'on excepte cette différence d'échelle, le plan du logis de Launoy-Renault ressemble beaucoup à celui de Bury, dans des proportions un peu moins étirées en longueur, notamment parce qu'il s'organise autour d'un escalier à rampes droites placé en position axiale.

On notera que l'escalier à rampes droites, à l'italienne autour d'un mur-noyau, était encore un parti novateur à cette époque. Celui de Launoy-Renault (E1) se caractérise par son couvrement en travées barlongues de voûtes d'ogives surbaissées (fig. 5), rampantes (volées) ou horizontales (repos). Les ogives sont en calcaire blanc fin, les voûtains seuls sont en briques et ne semblent pas avoir été enduits. L'essentiel de l'affichage héraldique du château est localisé sur les clefs de ces voûtes (fig. 6), ce qui est significatif du prestige que Claude d'Espence et Yolande des Ursins accordaient à l'escalier placé au sein du grand logis.

Le voûtement des escaliers à rampes droites sur croisées d'ogives précède la diffusion du couvrement à caissons et confère un caractère encore gothique à l'architecture. On ignore le mode de couvrement de l'escalier de Bury, mais il est probable qu'il comportait des voûtes d'ogives, comme celui du château de Nantouillet ; l'escalier de Bury n'est pas vraiment dans l'axe du logis, faute d'une recherche de symétrie. Si les voûtes de l'escalier de Nantouillet comportent liernes, tiercerons et nervures en couronne et retombent sur des culots sculptés italianisants, celles de Launoy-Renault sont beaucoup plus sobres : il n'y a pas de formerets et la pénétration des ogives dans les murs n'est soulignée que d'un tailloir sans décor ou d'un culot d'aspect encore médiéval. Ces voûtes sont comparables à celles de la

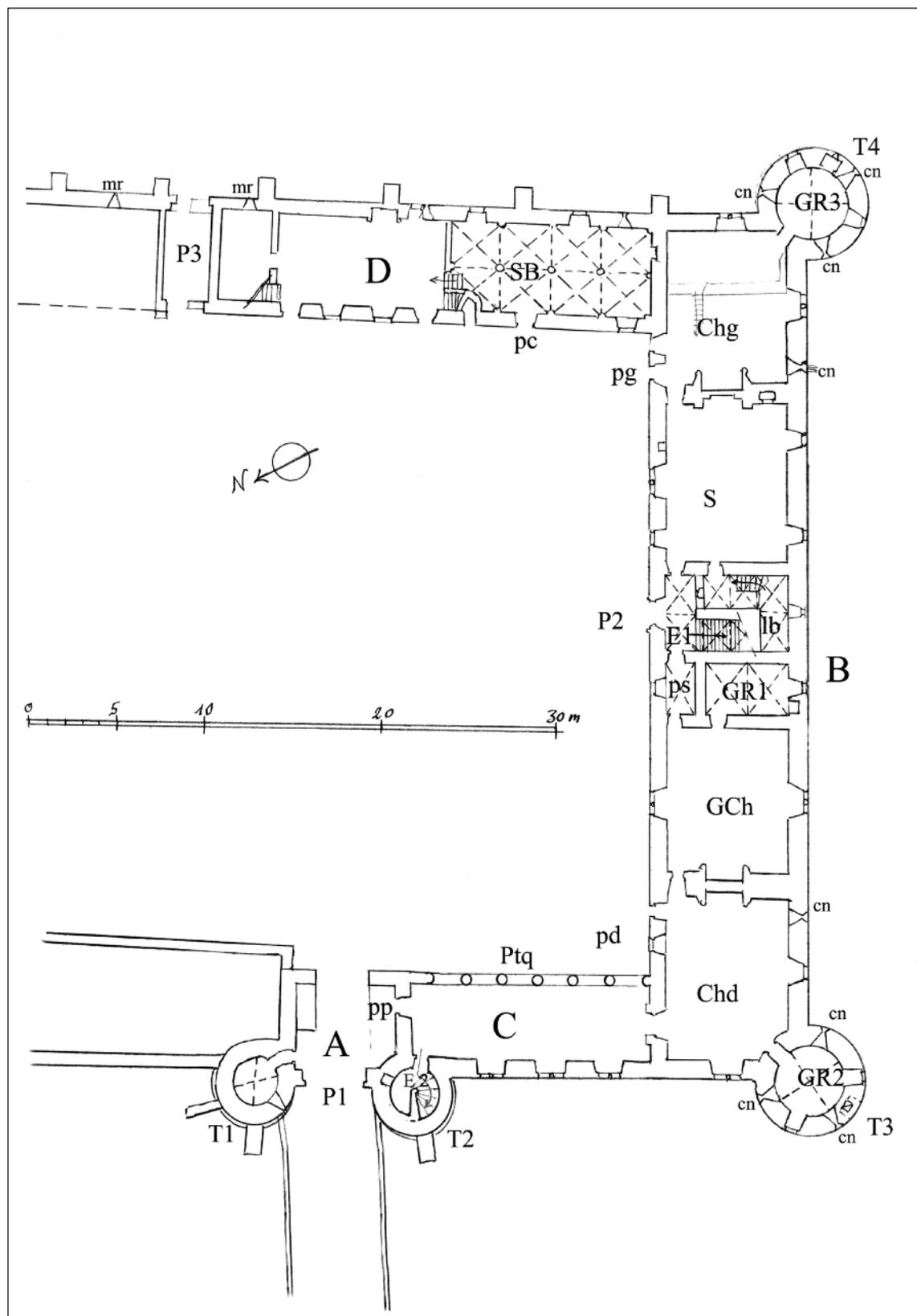


Fig. 3 - Verdelot, château de Launoy-Renault, plan du secteur résidentiel sud au niveau 1 (dessin Chr. Corvisier d'après relevé N. Dehu). A : ouvrage d'entrée fortifié ; B : grand logis ; C : aile de la galerie ; D : aile de communs ; P : portes principales ; T : tours ; E : escaliers ; S : salles ; Ch : chambres ; GR : garde-robes ; Ptq : portique ; p : portes secondaires ; cn : canonnières ; mr : meurtrières.



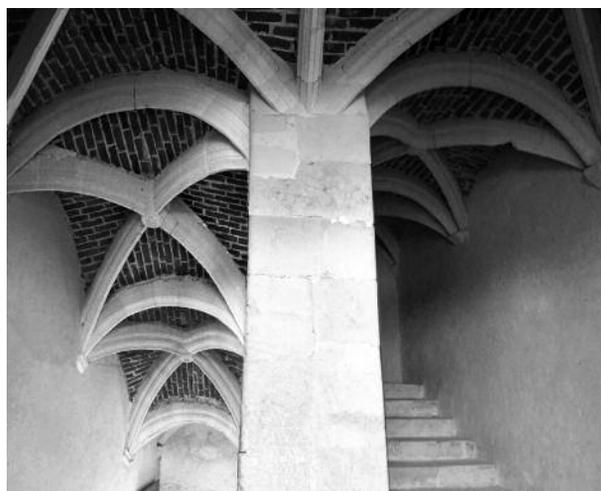
Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 4 - Verdolot, château de Launoy-Renault, ensemble sud-ouest, ouvrage d'entrée et façade extérieure du grand logis.

rampe du palais épiscopal de Meaux, construite après 1516, sous l'épiscopat de Guillaume Briçonnet, variante sans emmarchement et en pente douce d'un escalier à rampes droites.

Dans le logis de Launoy-Renault (E1), un local voûté assez étroit (GR1), plus profond que large, est adossé à droite de l'escalier, à l'identique aux deux niveaux. Couvert de deux croisées d'ogives barlongues, il est isolé, par un mur de refend longitudinal, du passage en corridor (ps) qui met l'escalier en communication avec la grande chambre ou

salette voisine (GCh). Les armoiries des maîtres d'ouvrage figurent aux clefs de voûtes du local (fig. 6) et à celle du couloir, lui aussi couvert d'une croisée d'ogives. À la différence de ce que l'on observe dans l'escalier, les voûtains sont enduits. Le local voûté, sans communication avec le couloir, n'est accessible que depuis la grande chambre. Ces deux petites pièces voûtées superposées sont aujourd'hui interprétées comme des chapelles¹⁹, mais cette hypothèse n'est pas recevable : leur grand axe est à peu près nord-sud, avec fenêtre orientée sud/sud-ouest, ce qui ne correspond pas à l'orientation liturgique en principe respectée dans les chapelles et les oratoires des châteaux de ce temps. Indépendamment du fait que rien ne justifierait la superposition de deux oratoires analogues, on note l'absence de caractérisation des fenêtres (demi-croisées ordinaires) et de l'emblématique (les clefs de voûtes sont armoriées de la même manière que dans l'escalier, sans emblème religieux). À droite de la fenêtre, aux deux niveaux, est ménagée dans le mur de la façade postérieure une niche murale avec appui surhaussé, qui ne saurait être assimilée à une niche d'autel domestique. Celle de l'étage est en partie engagée dans le mur de refend, à la faveur d'une autre niche perpendiculaire, et dispose d'une fente de jour, indiquant qu'un tambour de menuiserie devait la refermer sur le local voûté d'ogives ; ce dispositif évoque un ancien cabinet de latrines engagé dans le mur sans encorbellement, comme il en existait aussi dans les deux tours d'angle (T3-T4)²⁰. Avant les restaurations entreprises en 1976, le local d'étage conservait les restes d'un sol à carreaux vernissés d'origine, et une cheminée avec hotte sans décor.



Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 5 - Verdolot, château de Launoy-Renault, escalier à rampes droites voûté d'ogives du grand logis, vu du palier d'étage.

Le plan du logis du château de Bury indique, à gauche de l'escalier, une petite pièce avec cheminée, isolée par une « allée » ou passage en corridor, configuration très comparable à celle des petits locaux de Launoy-Renault, mais ici adaptée à une pièce plus large et carrée, prenant jour par une croisée. Il s'agissait certainement d'une garde-robe²¹, terme qualifiant au XVI^e siècle, une certaine catégorie de chambre privative, sous-ensemble d'un appartement, notamment les chambres dans lesquelles dormaient les valets, mais aussi à certaines périodes les maîtres eux-mêmes, elles abritaient généralement le meuble justifiant leur appellation. Ces pièces ainsi qualifiées dans les inventaires anciens pouvaient se trouver dans une tour d'angle et étaient souvent pourvues de latrines. On en conclura que deux petites pièces voûtées superposées (GR1) du logis de Launoy-Renault étaient des garde-robes.

Il n'existe dans le logis de Launoy-Renault aucune pièce qui puisse être identifiée à un oratoire domestique, ce qui soulève la question d'une éventuelle chapelle, dont les pièces d'archives conservées, il est vrai peu descriptives, ne font pas mention. À Bury, la chapelle était isolée dans le jardin, Bonnivet n'en comportait pas, à Nantouillet – demeure d'un prélat – elle est intégrée en avant-corps à l'escalier du logis. La question reste pendante à Launoy-Renault²².

De part et d'autre de l'escalier, le logis de Launoy-Renault, comme celui de Bury, comportait suffisamment de pièces, salles (S), chambres (Ch), garde-robes des tours comprises, pour former des appartements distincts. Si l'on considère le bloc central voûté, cumulant escalier et garde-robe (E1-GR1), on est frappé par la symétrie presque parfaite de la disposition des autres pièces situées de part et d'autre, sans équivalent à Bury et à Bonnivet. La grande salle principale du rez-de-chaussée correspond à la première pièce à gauche de l'escalier (S), qui a deux fenêtres en façades, suivie d'une grande chambre (Chg) avec garde-robe (GR3) dans la tour (T4) ; du côté droit, après le passage voûté (ps) s'étend une chambre ou salette (GCh) avec garde-robe (GR1), suivie d'une chambre de même ampleur (Chd), et de la garde-robe (GR2) dans la tour (T3). Le volume intérieur des tours, voûté d'ogives, n'adopte pas le plan carré employé dans les grands châteaux, qui eut été trop exigü, compte tenu du diamètre extérieur de 7 m²³. Elles comportaient chacune, au moins à un des deux niveaux, un siège de latrines mural, aujourd'hui condamné mais révélé au-dehors par une petite fente de jour en meurtrière et, en soubassement, par l'arcade de vidange du conduit dans les eaux du fossé.

Comme dans les logis de Bury, de Nantouillet et de Bonnivet, aucune des pièces du rez-de-chaussée n'est une cuisine, celle-ci devait être reléguée dans une aile secondaire.

La répartition des fenêtres et des ouvertures de tir dans les façades, tours comprises, superposées en travées verticales, obéit à une logique assez stricte, tendant subtilement à la régularité et à la symétrie, en les suggérant plus qu'en les réalisant : la porte principale (P2), dans l'axe du mur noyau de l'escalier (E1), n'est pas réellement au centre de la façade sur cour, du fait de la différence de largeur des ailes en retour d'équerre (celle de l'est, D, est un tiers plus large que l'aile ou galerie ouest, C). Cependant, le maître d'œuvre concepteur du logis a atténué cette irrégularité en jouant sur une variable d'ajustement dans l'espacement des baies, qui se répartissent de façon identique en façade sur cour (fig. 7) de chaque côté, à partir de la porte, soit : une demi-croisée, une croisée, une petite porte (pd-pg), une demi-croisée très proche de la petite porte (donnant sur la dernière chambre de chaque bout du logis). À l'extérieur, chaque mur-pignon a sa croisée, les tours ont une répartition stricte, symétrique de leurs baies : deux demi-croisées et trois embrasures de tir en alternance. La façade postérieure (fig. 4) rompt habilement le principe de symétrie, de part et d'autre de la travée à petites fenêtres de l'escalier, en perturbant, au rez-de-chaussée, la répartition d'éléments identiques : deux demi-croisées, une embrasure de tir (cn), une croisée. À l'étage, on note, en un point précis, une entorse au système des travées verticales, respecté partout ailleurs : la grande salle de l'étage prend jour par une croisée unique, au-dessus des deux demi-croisées de celle du rez-de-chaussée. Les embrasures de tir ou canonnières (cn)

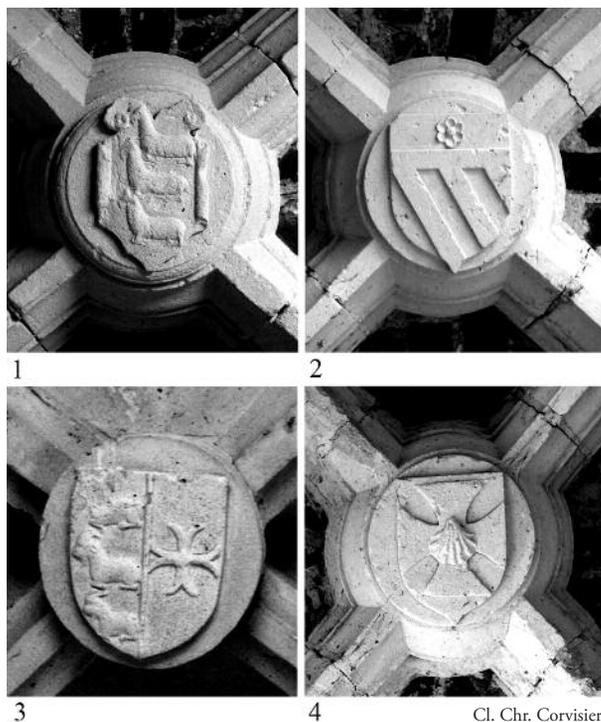


Fig. 6 - Verdelot, château de Launoy-Renault, détail de clefs de voûte armoriées de l'escalier (1, 2, 4) et de la garde-robe (3). 1 : Toignel d'Espence ; 2 : Jouvenel des Ursins ; 3 : Toignel d'Espence/du Moulin ; 4 : du Moulin.

Cl. Chr. Corvisier.



Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 7 - Verdelot, château de Launoy-Renault, ensemble nord-ouest, façades sur cour de l'aile est et du logis, mur d'enceinte, ouvrage d'entrée et pont.



1



2



3



4

Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 8 - Verdelot, château de Launoy-Renault, détail de « canonniers à trémie » du grand logis et de ses tours (1, 2, 3) et d'une fente de tir pour arme d'épaule du mur d'enceinte est (4).

aujourd'hui murées vers l'intérieur, qui s'ouvraient directement dans les chambres d'extrémité et dans les garde-robes des tours aux deux niveaux habitables, sont de petites couleuvrinières à la française, soit au plan en X avec bouche extérieure de proportions horizontales²⁴, évasée en formant deux ressauts, usuellement appelées « embrasure en trémie » (fig. 8).

Un petit local voûté d'ogives (Ib), sous le premier repos de l'escalier, a un sol surbaissé de plus d'1,50 m par rapport au rez-de-chaussée. Accessible seulement par la grande salle, il n'a conservé aucun aménagement qui puisse permettre d'en définir la fonction²⁵. La petite fenêtre qui l'éclaire (restaurée) avait été remplacée à une date inconnue par une porte qui pouvait permettre de communiquer avec les jardins par une passerelle lancée sur le fossé, mais ce dispositif était manifestement postérieur au XVI^e siècle²⁶.

Faute de surcroît, le grand toit à croupes du corps de logis n'a jamais abrité d'étage de comble logeable, ni comporté de lucarnes, mais il fallait toutefois traverser le comble pour accéder à la chambre du second étage des deux tours d'angle, dont l'élévation murale domine celle du corps de logis.

L'ambition du programme de ce grand logis est desservie par l'apparence austère et dépouillée des façades, dépourvues de tout ornement structurant, pilastres, dossierets et bandeaux, et même, on l'a vu, de lucarnes. Seule l'arcade en anse de

panier de la porte du logis est encadrée de pilastres évoquant l'ordre toscan mais avec une frise nue et un fronton triangulaire armorié très simple²⁷, qui seul annonce au-dehors l'appartenance de l'œuvre à la Renaissance²⁸. On retrouve cette sobriété extérieure dans deux autres châteaux seigneuriaux quadrangulaires de cette période, comparables par l'ambition à Launoy-Renault et situés à peu de distance : le château des Marêts, près de Provins, probablement bâti à partir des années 1510 pour Guillaume Dauvet, maître des requêtes et président du Parlement de Paris, et le château de Passy-sur-Marne, édifié (à partir de 1525-1530) pour Antoine d'Anglebermer, gouverneur de Meaux et de La Ferté-Ancoul, un protégé des Bourbon-Vendôme²⁹. Pour ces seigneurs bâtisseurs d'un rang secondaire, l'absence de décor sculpté et ordonnancé témoigne-t-elle d'une difficulté à financer le coût du travail d'artistes qualifiés ou d'une limite implicitement imposée à leur désir d'ostentation architecturale ?

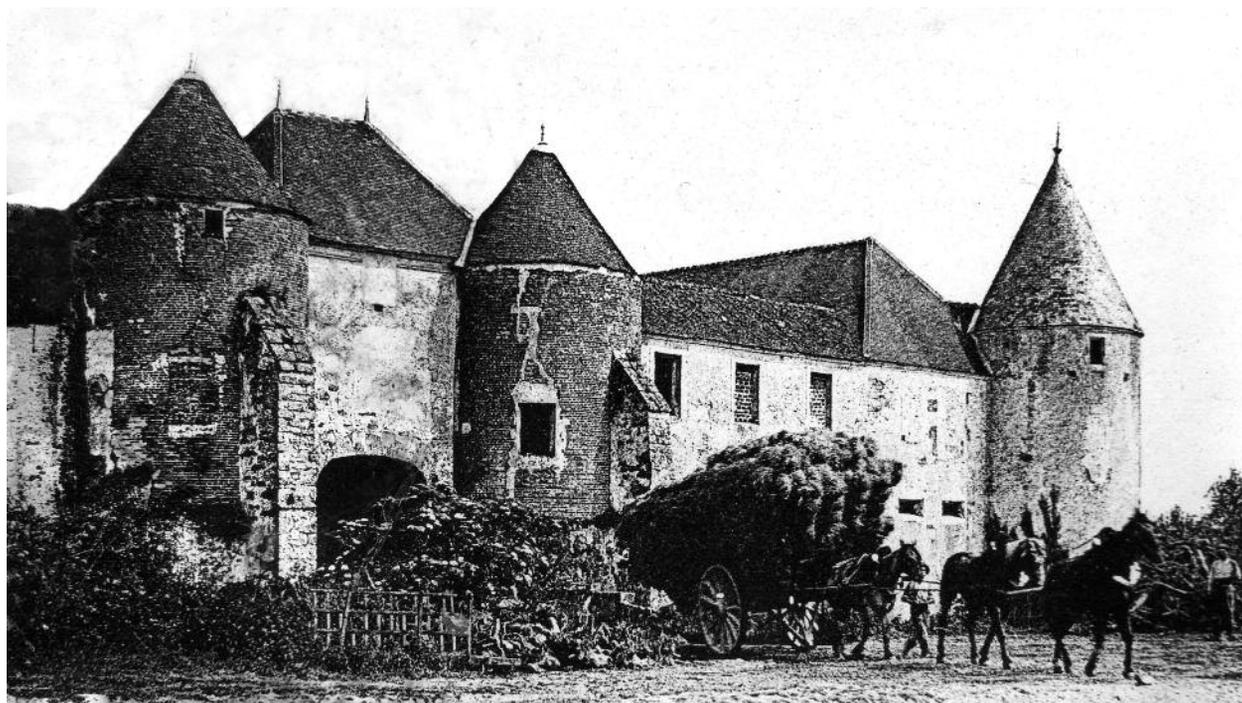
L'aile de galerie (C)

À l'ouest, en retour d'équerre du logis, une courte et étroite aile de galerie (C), adossée à une courtine du mur d'enceinte, formant une loggia ou portique (Ptq) en rez-de-chaussée (fig. 9), se raccorde au corps carré de l'ouvrage d'entrée à deux tours (A)³⁰. L'aile de galerie est un accessoire



Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 9 - Verdelot, château de Launoy-Renault, vue depuis l'est : tour sud-est et mur-pignon du grand logis, façades sur cour de l'aile de galerie à portique, de l'ouvrage d'entrée et d'un bâtiment agricole rebâti vers 1900 (arrière-plan), façade extérieure de l'aile est (premier plan).

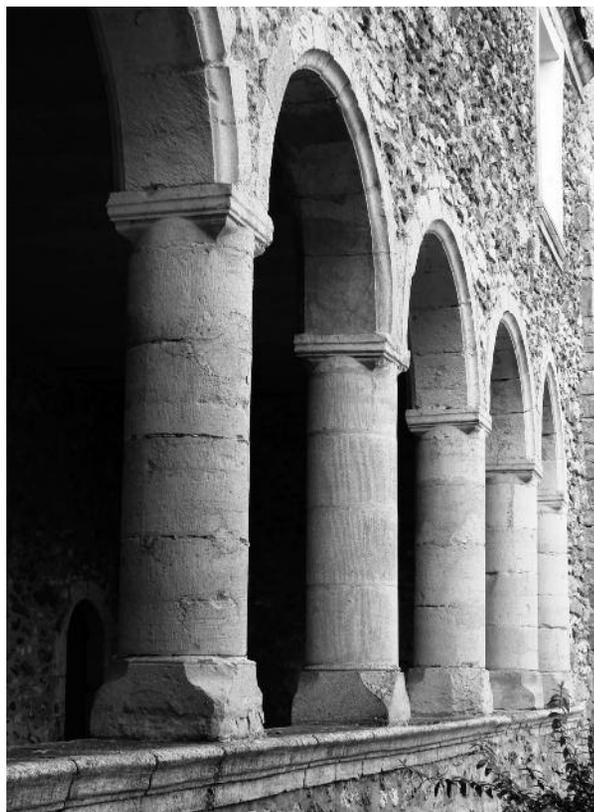


Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 10 - Verdelot, château de Launoy-Renault, vue ouest / nord-ouest en 1900, entrée fortifiée, aile de galerie, tour sud-ouest et mur-pignon du grand logis (carte postale ancienne, coll. part.).

que tout château à cour du XVI^e siècle se devait de posséder. Celle de Launoy-Renault, sous-dimensionnée par rapport au logis, est placée du même côté de la cour qu'à Bury (où la galerie ne formait pas de portique) et à Bonnavet. Ouvert par six arcades de faible ampleur avec haut mur d'appui³¹, le portique a un sol surélevé de trois marches au-dessus de la cour ; sa hauteur sous plafond est supérieure d'un peu plus d'un mètre à celle des pièces du corps de logis. La porte de communication actuelle avec la chambre ouest du rez-de-chaussée, ornée depuis 1980 d'un encadrement monumental du XVII^e étranger à Launoy-Renault, a remplacé une porte sans caractère, percée ou refaite après le XVI^e siècle³². Il est difficile d'imaginer que le portique, qui a une issue par une petite porte d'origine (pp) sous le porche de l'ouvrage d'entrée du château, n'était pas un passage couvert entre ce porche et le logis, mais un espace en cul-de-sac.

Selon l'usage courant au XVI^e siècle, la galerie d'étage type était une salle de réception allongée conçue pour être accessible aux hôtes en leur évitant de passer par les appartements du logis. Elle avait donc généralement son propre escalier d'accès, mais aussi une communication privative directe, souvent discrète, avec les appartements. À Launoy-Renault, cette communication, rendue difficile par un décalage de niveau important, n'a jamais existé. L'unique accès à la galerie est l'escalier tournant en vis (E2) entièrement en bois, logé dans la tourelle de droite (T2) de l'ouvrage d'entrée, escalier auquel on accède depuis le



Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 11 - Verdelot, château de Launoy-Renault, détail du portique de l'aile de galerie.

portique. La mise en place de cet escalier a entraîné la suppression des planchers d'étage qui existaient à l'origine dans la tourelle. La galerie prenait jour de chaque côté par trois fenêtres régulièrement espacées, sans meneau ni traverse, encadrées d'un simple chambranle en plâtre (fig. 10). Trois fenêtres analogues, remplacées en 1976 par des croisées de pierre plus larges (fig. 4), étaient ménagées au rez-de-chaussée, côté fossé. La mise en œuvre de tous les éléments liés à la galerie d'étage en reporte la construction à une campagne postérieure d'au moins un siècle à celle du logis, au plus tôt à l'époque d'Alof II de Beauvau, dans le premier tiers du XVII^e siècle. Seul le portique du rez-de-chaussée remonte à l'état d'origine. Ses arcades en plein cintre portant sur des piliers cylindriques à tailloir carré amorti en doucine aux angles (il ne s'agit pas de chapiteaux au sens strict du mot) et base carrée aux angles abattus d'un congé, constituent une belle réalisation architecturale (fig. 11), relevant du style sobre sans décor sculpté qui prévaut dans le logis. Ce portique était initialement soit couvert directement d'un toit adossé en appentis contre la face intérieure de la courtine, soit surmonté d'une galerie à pans de bois. La courtine était aveugle ; les fenêtres n'y ont été percées que lors de l'achèvement de la galerie au XVII^e siècle ; les arcades du portique avaient été fermées alors d'un remplage percé de fenêtres, afin de transformer la loggia en pièce close³³.

L'aile orientale de communs

L'aile orientale a été mutilée et très remaniée aux XIX^e et XX^e siècles (fig. 3, D). Jusqu'au cours du XIX^e siècle, cette aile large d'un peu plus de 7 m, directement adossée au mur

d'enceinte oriental du château (fig. 12), conservait une longueur de 58 m en partant de la façade du grand logis, atteignant presque l'ancien angle nord-est de l'enceinte (fig. 1). À mi-longueur de son développement, elle était traversée par une poterne (P3) non fortifiée, formant une arcade couverte d'un arc segmentaire, suffisamment large et haute pour livrer passage à un cavalier ; poterne donnant sans doute accès à une passerelle traversant le fossé pour prendre pied dans la garenne, ou parc de chasse boisé clos de murs, qui s'étendait à l'est du château. Actuellement, le développement de l'aile s'interrompt immédiatement après le passage ou poterne (fig. 7).

La partie sud du bâtiment (fig. 9) a conservé, sur une douzaine de mètres, une part significative de ses dispositions anciennes. Le niveau inférieur ou salle basse (SB) est un ancien cellier voûté en rez-de-chaussée surbaissé, à 1,15 m en contrebas du sol de la cour. Son voûtement sur croisées d'ogives, divisé en deux nefs par une rangée de piliers centraux, compte cinq travées, réduites à quatre par la suppression de celle du nord. Les ogives et les doubleaux, enduits au plâtre et de section carrée, retombent sur les piles libres cylindriques de l'épi central et sur des piles semi-cylindriques, de proportions trapues, engagées dans les murs.

Leur forme évoque une variante simplifiée et rustique de celle des piles du portique (Ptq) de l'aile ouest (C), ce qui autorise à placer la construction de ce cellier au temps de Claude II d'Espence, et non à une date plus ancienne, en dépit d'apparences trompeuses.

La porte d'accès d'origine (pc), cintrée, assez large pour le passage de tonneaux, était précédée d'un décaissement en pente dans le sol de la cour, disposition condamnée lors de la restauration de 1976. Immédiatement au-dessus, la porte



Cl. Chr. Corvisier.

Fig. 12 - Verdelot, château de Launoy-Renault, ensemble du front ouest, mur d'enceinte à contreforts auquel s'adosse l'aile ouest réduite.

d'origine du premier étage (pe), couverte en anse de panier, était desservie par une volée d'escalier extérieure, latérale, représentée sur le plan de masse de 1770.

L'ancien mur d'enceinte à contreforts (fig. 12) est percé d'une série de meurtrières (mr) pour l'arquebuse d'épaule, fentes très étroites avec un petit orifice circulaire (fig. 8), dont l'implantation permet de repérer un changement de niveau entre la partie sud de l'aile dans laquelle s'étendait le cellier en soubassement et la suite qui passait de plain-pied avec la cour, tout en conservant certainement le même système de voûtement. Ces meurtrières se retrouvent, sur deux niveaux, au rythme de deux par pan de mur entre les contreforts. Au revers de la partie libre du mur d'enceinte, on observe des arrachements ravalés, mais encore perceptibles, du voûtement de la partie disparue de l'aile. Au premier niveau, la grande aile orientale (D) était donc sur toute sa longueur d'origine voûtée d'ogives formant deux nefs portant sur une rangée centrale de piliers libres, disposition recoupée par le passage de la poterne et par un

ou plusieurs murs de refend. Ce type d'aile de communs voûtée n'est pas rare aux XVI^e et XVII^e siècles. L'affectation des différents segments de ce type de bâtiment modulaire pouvait être diversifiée : cellier (comme ici, la partie sud surbaissée SB), écuries, cuisines, étables. L'étage pouvait servir en priorité de grenier. La poterne (P3), d'aspect assez rustique, par comparaison avec l'architecture du grand logis, pouvait marquer la transition entre une moitié sud de la grande aile, abritant des fonctions domestiques (cellier, cuisine, etc.), et une partie nord, aux affectations plus agricoles. À cela correspondait aussi sans doute une partition de la grande cour du château entre cour noble (au sud) et basse-cour (au nord), peut-être jadis matérialisée par un mur transversal. Les trous d'arquebuse, desservis depuis les deux niveaux de l'aile, ont été percés après coup dans le mur d'enceinte. Leur type se diffuse dans la fortification rurale à l'époque des guerres de Religion, durant laquelle la possession d'armes d'épaule de type arquebuse et mousquet se généralise.

* Historien de l'architecture et de la fortification, castellologue (expert indépendant).

1. Une monographie essentiellement historique, très bien documentée, abordant l'aspect architectural de façon descriptive, lui a été consacrée, à l'époque de sa restauration : J. Délivré, « Les énigmes d'un château briard, Launoy-Renault », *Monuments et sites de Seine-et-Marne*, 1976, 7^e année, p. 7-24. La généalogie des seigneurs de la famille d'Espence avait été abordée auparavant par deux érudits : Adrien de Longpérier, « Quelques seigneurs de Launoy-Renault et de Replonge-en-Brie aux quinzième et seizième siècles », *Almanach historique, topographique et statistique du département de Seine-et-Marne et du diocèse de Meaux*, 1876, p. 142-150 ; Louis Lallement, « Les Toignel d'Espence et leur chapelle dans l'église de Sainte-Menehould », *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, t. IX, 1905-1906, p. 75-114. Le présent article résume une étude d'histoire architecturale qui m'a été confiée dans le cadre d'une commande privée des propriétaires actuels, M. et Mme Jardinier, que je remercie ici, ainsi que leur architecte, Nicolas Déhu.

2. B.n.F., ms. fr. 26339, transcrit en totalité et publié en pièce justificative par J. Délivré, *ibid.*, 1976, p. 22-23.

3. A. Longnon, *Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie*, t. I, *Les fiefs*, Paris, 1901.

4. Il n'y a pas lieu de retenir les hypothèses de J. Délivré (*op. cit.* note 1, p. 18-19) tendant à justifier la construction du château par un objectif militaire, face à l'insécurité des campagnes pendant la guerre de Cent Ans et à attribuer cette fondation, vers 1345, à Colard de Saulx, bailli royal de Vitry.

5. Son grand-père Denis du Moulin († 1447), seigneur de Fontenay-en-Brie, fut un grand officier de la couronne du temps de Charles VII, avocat au parlement de Paris, conseiller et maître des requêtes de l'hôtel du roi à Poitiers, ambassadeur auprès du duc de Savoie, puis, entré dans les ordres après son veuvage de Marie de Courtenay, archevêque de Toulouse (1421), de Paris (1439), cardinal et patriarche d'Antioche (1439). Jean (II) du Moulin, père de Jacqueline du Moulin, seigneur de Fontenay-en-Brie, du château du Marché de Meaux (son lieu de résidence ordinaire), abandonna le statut d'homme de robe pour assurer la fonction d'échanson à la maison du roi (dès avant 1442) ; il épousa après 1431 Marguerite de Rouvroy de Saint-Simon, fille de Gaucher, chambellan du duc de Bourgogne Jean sans Peur, puis du roi Charles VI. F.-A. de La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire*

de la noblesse..., t. X, Paris, 1765, p. 538-539 ; L. de Magny, *Le nobiliaire universel ou recueil de généalogies...*, t. III, Paris, 1856, p. 161-166.

6. Philippe du Moulin, chevalier, seigneur de Fontenay-en-Brie, frère aîné de la dame de Launoy-Renault Jacqueline du Moulin, chambellan du roi Charles VIII, est souvent confondu avec son homonyme Philippe du Moulin, écuyer, gouverneur de Langres, seigneur du Moulin à Lassay-sur-Croisne, également chambellan du roi, qui portait *d'Azur à trois fasces d'Argent*.

7. On notera à cet égard que les armoiries qui figuraient sur le tombeau de Claude III d'Espence, seigneur suivant de Launoy-Renault, ecclésiastique et théologien renommé, donc célibataire, consistaient en un écu écartelé des armes paternelles, d'Espence, et maternelles, des Ursins, il est donc concevable que Claude II d'Espence ait fait figurer à la fois les armes du Moulin et un écu, parti d'Espence, parti du Moulin, en référence à sa mère et aux droits sur Launoy-Renault dont celle-ci bénéficia sa vie durant, et les écus pleins d'Espence et des Ursins exprimant les maîtres d'ouvrage directs du grand projet, son épouse et lui-même.

8. Jean II Jouvenel des Ursins, grand-oncle de Yolande des Ursins, avait occupé le même siège et sacré Louis XI.

9. Louis Lallement, *op. cit.* note 1, 1905-1906, p. 103. Il ressort d'une transaction du 26 mars 1553 passé entre les deux aînés, Claude III d'Espence et François, seigneur d'Espence et de Bignipont, que ceux-ci étaient à cette date les seuls survivants de la fratrie.

10. L. Michelin, *Essais historiques sur le département de Seine-et-Marne*, Melun, 1829-1843, vol. Arr. de Coulommiers, p. 1359. Cette pétition de principe ancienne et tenace, associant la construction au seul seigneur de Launoy-Renault ayant joui d'une vraie notoriété personnelle, a été réfutée, non sans regrets, par J. Délivré ; elle est reprise dans la brève notice du répertoire des châteaux par régions en fin de l'ouvrage de J.-P. Babelon, *Châteaux de France au siècle de la Renaissance*, Paris, 1989, p. 723.

11. L. Lallement, *op. cit.* note 1, 1905-1906, p. 108. Selon Louis Michelin (*op. cit.* note 10), Launoy-Renault aurait été « le centre de réunion de seigneurs calvinistes du temps de la Ligue. On y voit encore le prêche que ces seigneurs avaient fait construire ». Ce bâtiment ayant disparu, l'hypothèse est invérifiable.

12. B.n.F., Pièces originales de Beauvau, t. 254, n° 5545 ; la pierre tombale de Louise de Soissons est conservée dans l'église de Villeneuve-la-Lionne.

13. Arch. nat., T 169, papiers d'Allonville.

14. Toutes les lettres de repérage renvoient au plan de la fig. 3.

15. La Brie n'a pas de tradition d'emploi de la brique avant une période avancée du XV^e siècle. Le beau pavillon d'entrée à pont-levis de la maison forte de Nollongue près de Jouarre, bâti en briques avec encadrements et encoignures en pierre, présente des caractéristiques de cette époque, et le château fort de Dammartin-en-Goële, reconstruit pour Antoine de Chabannes entre 1467 et 1479, était entièrement en briques.

16. Le plan de 1770 semble montrer que le pont dormant actuel était déjà en place.

17. Robertet était, avec Guillaume Briçonnet, l'un des deux grands officiers d'origine roturière de Louis XII.

18. Jacques Androuet du Cerceau, *Les plus excellents bastiments de France*, vol. II, 1579.

19. J. Délivré, *op. cit.* note 1, p. 11.

20. Voir plus loin la description des tours.

21. Voir l'interprétation du plan de Bury dans M. Chatenet, *La cour de France au XV^e siècle, vie sociale et architecture* (coll. « De Architectura »), Paris, 2002, p. 171, 274-275 et fig. 131. Le logis de Nantouillet comporte aussi une garde-robe isolée par un passage ou allée.

22. La tradition identifiant des chapelles dans les deux locaux voûtés du logis n'est sans doute pas étrangère au statut religieux de Claude III d'Espence, dont on a vu qu'il est généralement considéré, à tort, comme le bâtisseur du château.

23. Nantouillet, toutefois, offre un plan dans lequel le logis n'a pas la longueur du côté de l'enceinte quadrangulaire à grosses tours d'angle auquel il s'adosse, dégageant de part et d'autre des terrasses ou braies intermédiaires. De ce fait, les tours d'angle de l'enceinte sont déconnectées des appartements et ne peuvent y participer, ce qui a justifié la construction de deux tourelles d'angle propres au logis ; leur faible diamètre impose un plan circulaire pour les locaux qu'elles abritent, simples cabinets plus petits qu'une garde-robe.

24. Ces bouches sont rectangulaires (niveau 2, façade), rectangulaires aux côtés arrondis (niveau 1) ou ovales, (niveau 2, tours)

25. On imaginerait volontiers, compte tenu de la possibilité d'écoulement d'eaux direct vers le fossé (qu'un remaniement postérieur a pu faire disparaître), un local de bains (sans étuve), la mode s'en développant depuis la fin du XV^e dans les demeures de l'aristocratie, mais son lien exclusif avec

la salle du rez-de-chaussée, sans communication secondaire avec les autres appartements par un petit escalier, et l'absence d'aménagements muraux de type lavabo, ne permettent pas d'argumenter dans ce sens.

26. Aucune passerelle n'est indiquée en ce point sur le plan de 1770.

27. Ce fronton est timbré d'un écu entouré d'un collier tressé ; les armoiries des Jouvenel des Ursins qui y figurent sont une recreation arbitraire de 1978 remplaçant un blason différent fortement bûché, en forme de targe de tournoi, selon une mode Renaissance venue d'Allemagne (bien visible sur une photographie de 1971). Un des écus de clef de voûte de l'escalier, aux armes des Toignel, adopte cette forme. On notera que, selon une tradition rapportée par J. Délivré (*op. cit.* note 1, p. 9), un cartouche aux armes de France avec cordon du Saint-Esprit (ou de Saint-Michel) aurait été encore en place en 1818 « au dessus de l'arcade de la porte principale du château ». S'agissait-il de la porte du château ou de celle du logis ?

28. À l'intérieur, la seule cheminée d'origine, privée de son manteau et de sa hotte, est encadrée de colonnes du même style, dont le décor se limite à des moulures. Par exception, quelques-unes des clefs de voûte non armoirées de l'escalier comportent des motifs en rosace assez fins, typiques de la première Renaissance.

29. Le château des Marêts, très ruiné, n'est pas étudié. Pour Passy, voir Chr. Corvisier « Passy-sur-Marne, un château oublié du siècle de la Renaissance », *Mémoires de la fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, t. XXXIX, 1994, p. 19-39.

30. Le « collage » a posteriori de toute l'élévation de cette aile à l'angle du pavillon d'entrée est manifeste.

31. Par leurs proportions et leur mur d'appui, ces arcades s'apparentent davantage à celles de la loggia du manoir d'Ango, par exemple, qu'à celles des portiques qu'offraient les grands châteaux du temps, dont ceux cités à propos du logis : Bury, Bonnavet, mais aussi Gaillon, Sarcus, etc.

32. J. Délivré, *op. cit.* note 1, p. 10, croit devoir écrire qu'il n'existait au bout du portique « aucune trace de porte communiquant avec le logis seigneurial ».

33. La fenêtre à croisée de pierre de la chambre ouest du logis (Chd), donnant sur le fossé, avait aussi été remplacée par deux fenêtres rapprochées plus étroites, sans doute à la même époque.

TABLE DES AUTEURS

BAILLIEUL (Élise)

Docteur en histoire de l'art médiéval, chercheur associé à l'IRHiS, Université Lille 3 - Charles de Gaulle, 51, 217.

BARDATI (Flaminia)

Université de Rome « La Sapienza », 261.

BOTTINEAU (Christophe)

Architecte en chef des Monuments historiques, 121.

BOURGAIN (Audrey)

Attachée de conservation au musée des arts décoratifs de l'océan Indien, 185.

CHATENET (Monique)

Conservateur en chef honoraire du Patrimoine, 393.

CHÉDEAU (Catherine)

Maître de conférences, université de Franche-Comté, 313.

CLOUET (Thomas)

Architecte du patrimoine, 369, 411.

CORVISIER (Christian)

Historien de l'architecture et de la fortification, castellologue (expert indépendant), 143, 225, 237, 293, 429.

DEFORGE (Olivier)

Archéologue, 323.

DIDIER (Marie-Hélène)

Conservateur général du Patrimoine, 421.

FÖRSTEL (Judith)

Conservateur du Patrimoine, service Patrimoines et Inventaire, région Île-de-France, 25, 91, 349.

GARRIGOU GRANDCHAMP (Pierre)

Docteur en histoire de l'art et archéologie, 323.

HAMON (Étienne)

Professeur à l'université de Picardie – Jules Verne, équipe TrAme, 275.

KURMANN (Peter)

Professeur honoraire à l'Université de Fribourg (Suisse), 197.

LAUTIER (Claudine)

Chercheur honoraire au CNRS, centre André Chastel, université Paris IV - Sorbonne, 39.

MORIN (Christophe)

Maître de conférences, université de Tours, équipe d'accueil InTRu, EA 6301, 185.

MOULIN (Jacques)

Architecte en chef des Monuments historiques, 15, 135, 169, 177, 211.

PLAGNIEUX (Philippe)

Professeur, université de Franche-Comté, Laboratoire des Sciences historiques, École nationale des chartes, 59.

RAMBAUD (Isabelle)

Conservatrice générale du Patrimoine, directrice des Archives départementales de Seine-et-Marne, 11, 101.

SESMAT (Pierre)

Professeur émérite, université de Lorraine, 111.

VERGNOLLE (Éliane)

Professeur honoraire, université de Franche-Comté, 59, 377.

WAGNER (Christophe)

Architecte du Patrimoine, 211.

ZIMMER (Thierry)

Conservateur des Monuments historiques, chargé de la Seine-et-Marne, 75.

TABLE DES SITES

Beauchery-Saint-Martin

Église Saint-Pierre, 15.

Beton-Bazoches

Église Saint-Denis, 25.

Brie-Comte-Robert

Église Saint-Étienne, 39.

Champeaux

Collégiale Saint-Martin, 51.

Château-Landon

Église Notre-Dame, 59.

Chevry-en-Sereine

Église Saint-Julien, 75.

Couilly-Pont-aux-Dames

Église Saint-Georges, 91.

Coulommiers

Château, 101.

Corbeil : voir « Montgermont »

Crouy-sur-Ourcq

Église Saint-Cyr-et-Sainte-Juliette, 111.

Dammartin-en-Goële

Collégiale Notre-Dame-de-l'Assomption, 121.

Fontenay-Trésigny

Château royal et Sainte-Chapelle du Vivier-en-Brie, 143.

Château de Fontenay, 135.

Le Vivier, voir « Fontenay-Trésigny »

Les Marêts

Église Saint-Hubert, 169.

Lourps (commune de Longueville)

Église Saint-Menge, 177.

Mauperthuis

Domaine et château, 185.

Meaux

Cathédrale Saint-Étienne, architecture, 197 ;

notes sur les portails occidentaux, 211.

Montgermont (commune de Pringy)

Vestiges de Notre-Dame de Corbeil, 217.

Moret-sur-Loing

Le donjon ou « grosse tour », 225.

Fortifications urbaines, 237.

L'aile Renaissance de la maison Chabouillé, 249.

Nantouillet

Château d'Antoine Duprat, 261.

Nemours

Église Saint-Jean-Baptiste, 275.

Château, 293.

Othis

Église de la Nativité de la Vierge, 313.

Provins

Maisons médiévales (XII^e-XIV^e siècle). État des connaissances, 323.

Rampillon

Église Saint-Éliphe, 349.

Rozay-en-Brie

Église Notre-Dame, 369.

Saint-Loup-de-Naud

Église Saint-Loup, 377.

Tournanfy-Graville

Château, 393.

Vaudoy-en-Brie

Église Saint-Médard, 411.

Vaux-sous-Coulombs (commune de Coulombs-en-Valois)

Église Saint-Pierre, 421.

Verdelot

Château de Launoy-Renault, 429.